

Guy Parmelin en visite de travail à Washington

COMMERCE A l'occasion des réunions de printemps 2026 du FMI et de la Banque mondiale, le président de la Confédération était aux Etats-Unis cette fin de semaine. En toile de fond, le Conseil fédéral espère également toujours conclure un accord sur les droits de douane

BORIS BUSSLINGER, WASHINGTON

Collaborateur personnel de Guy Parmelin, Urs Wiedmer résumait ce vendredi au *Temps* les raisons du déplacement à Washington du président et conseiller fédéral chargé de l'Economie: «Nous sommes principalement ici pour les réunions de printemps de la Banque mondiale. Nous allons signer un accord de protection des investissements avec Bahreïn aujourd'hui. Puis d'autres dis-

cussions sont prévues avec divers présidents de banques, notamment la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures.» Mais aussi, ce vendredi après-midi, «un bref échange avec le secrétaire au Commerce, Jamieson Greer, au sujet des négociations entre la Suisse et les Etats-Unis», explique le bras droit du président de la Confédération. C'est le gros dossier du moment entre Berne et Washington.

Un enjeu crucial pour le secteur pharmaceutique

A la suite de la décision du 20 février de la Cour suprême américaine d'invalider les droits de douane imposés par Donald Trump lors de son début de mandat (que Berne était parvenu en novembre à réduire de 39 à 15%), le président américain a fait valoir une autre disposition

légale (également combattue en justice) permettant de nouvelles taxes de 10%. La secrétaire d'Etat à l'Economie, Helene Budliger Artieda, qui fait partie du voyage à Washington, expliquait en début de semaine à l'agence AWP que ces dernières n'étaient pas encore entrées en vigueur. Dans l'intervalle, précisait-il, la Suisse cherche à transformer l'accord de principe obtenu en novembre dernier en traité contraignant d'ici à fin juillet.

Avec cette exigence centrale: ne pas subir de désavantage face à l'Union européenne et le Royaume-Uni. L'enjeu est crucial pour l'économie suisse, et notamment pour son secteur pharmaceutique, pilier des exportations helvétiques au cœur des tensions avec Donald Trump. Ses médicaments sont actuellement soumis à des droits de douane de 15%, à l'exception de certaines entreprises bénéfici-

ant d'exemptions temporaires à la suite des promesses d'investissement aux Etats-Unis. Les négociations, qui ont déjà connu plusieurs rondes de discussion, avancent bon gré mal gré. Toutefois, selon l'agence Bloomberg, les Etats-Unis refusent jusqu'ici de garantir un plafond

Les Etats-Unis refusent jusqu'ici de garantir un plafond sur certains droits de douane susceptibles d'être amendés de manière unilatérale

sur certains droits de douane susceptibles d'être amendés de manière unilatérale par Washington en cas de pratiques «déloyales».

Une provision juridique qui laisse place à l'interprétation dont Berne redoute l'activation de manière imprévisible. D'autant que Washington a justement ouvert deux enquêtes contre Berne basées sur ce principe en mars. La première, informe le Conseil fédéral, porte sur des «surcapacités de production industrielle présumées». La seconde, sur «l'absence ou la mise en œuvre jugée insuffisante de mesures visant à empêcher l'importation de marchandises issues du travail forcé». La Suisse, qui n'est pas le seul pays à avoir été visé par une procédure de la sorte à ce moment-là, a officiellement rejeté les reproches formulés par les Etats-Unis. ■